

Forests4Future

Nom du projet	Projet mondial sur la restauration des paysages forestiers et la bonne gouvernance dans le secteur forestier (Forests4Future)
Mandaté par	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Pays	Allemagne, Ethiopie, Madagascar, Togo, Côte d'Ivoire, Laos, Vietnam, Benin, Cameroun
Durée du projet	2020 - 2027

L'enjeu

Environ un tiers de la surface terrestre est couvert de forêts, qui sont inestimables car elles abritent environ 80 % des espèces animales et végétales connues, en dehors des océans. Les forêts sont également le moyen de subsistance d'un cinquième de la population mondiale et renforcent la résilience face au changement climatique.

Cependant, plus de 7,6 millions d'hectares de forêt sont perdus chaque année, principalement dans les tropiques et les régions subtropicales, en raison de l'expansion agricole. Cela entraîne non seulement la perte de stocks de carbone essentiels, mais aussi la libération de gaz à effet de serre nuisibles au climat.

Les mesures de restauration des paysages forestiers (RPF), y compris la régénération naturelle, le reboisement et l'agroforesterie, contribuent de manière significative à l'adaptation au changement climatique, à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources naturelles. Ces pratiques améliorent la disponibilité de l'eau, luttent contre la désertification et renforcent le développement durable, améliorant ainsi les conditions de vie.

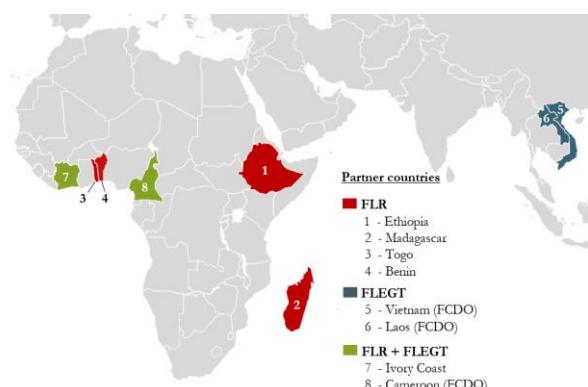
De nombreux accords internationaux se concentrent sur la protection, l'utilisation durable et la restauration des forêts. Parmi eux, la

Déclaration de New York sur les forêts (NYDF) de 2014, qui s'engage à stopper la déforestation et à restaurer 350 millions d'hectares de forêts et de paysages riches en arbres d'ici 2030, en accord avec les objectifs du Défi de Bonn. Malgré ces objectifs ambitieux, la mise en œuvre reste limitée. Les pays partenaires ont la volonté politique, mais des défis comme la faiblesse de la gouvernance dans le secteur forestier, le manque de ressources et la mauvaise coordination des mesures freinent les progrès vers ces objectifs

Objectifs et approche

Le projet "Forests4Future", financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ, vise à renforcer le rôle essentiel des forêts et des arbres dans le développement rural et la sécurité alimentaire. Ses objectifs incluent la mise en œuvre de la RPF en Éthiopie, à Madagascar, au Togo, au Bénin, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, l'amélioration de la gouvernance forestière et la promotion du commerce légal du bois via le processus FLEGT de l'UE. Le projet cible les décideurs politiques et les populations rurales, avec un accent sur les femmes et les jeunes. En collaboration avec le BMZ, F4F travaille avec l'Initiative AFR100 dans sa deuxième phase, en partenariat avec AUDANEPAD, et soutient les pays partenaires dans la réalisation de leurs objectifs de RPF.

Le projet favorise une approche intégrée de la gestion des forêts et des paysages, alliant



Cette présentation cartographique est à titre informatif uniquement et n'implique aucune reconnaissance des frontières et territoires au regard du droit international. La GIZ décline toute responsabilité quant à l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité du matériel cartographique fourni. © GIZ

protection et utilisation productive, augmentant ainsi la couverture forestière et arborée pour un environnement géré durablement, encouragé par l'engagement actif des parties prenantes.

Résultats préliminaires (2020-2024)

Le projet mondial collabore étroitement avec des institutions partenaires dans les six pays RPF pour renforcer la participation des communautés à la planification et à la mise en œuvre des mesures de restauration des forêts et des paysages (RPF). En Éthiopie, des plans d'utilisation des terres participatifs, intégrant des approches de gestion durable des forêts et de la RPF, ont été testés dans huit villages, en se concentrant sur les bassins versants des lacs Chamo et Abaya. À Madagascar, les efforts se concentrent sur le renouvellement des contrats de gestion des ressources dans la région DIANA. Au Togo, les mesures de RPF ont été intégrées à la planification de l'utilisation des terres et au développement des municipalités locales, avec un projet de plan de développement dans la préfecture de Tchamba qui inclut ces initiatives.

En Côte d'Ivoire, le gouvernement reçoit un soutien pour améliorer la légalité des chaînes d'approvisionnement en bois. Dans le cadre des négociations de l'Accord de partenariat volontaire et du FLEGT, la gouvernance forestière a été renforcée, avec des réformes législatives visant à améliorer la transparence, la clarté juridique et la participation publique. Une définition de la légalité du bois, un système de traçabilité et une surveillance forestière indépendante ont été créés, aboutissant à la signature d'un accord avec l'UE en février 2024. Par ailleurs, nous avons soutenu le développement de l'Indice de Gouvernance Forestière (IGF) pour évaluer plusieurs pays, dont la Côte d'Ivoire. Ces évaluations, publiées sur le site web de l'IGF, permettent aux parties prenantes d'utiliser ces informations pour la formulation de politiques, la prise de décision et le suivi des progrès.

Les initiatives RPF dans les pays F4F ont restauré 6 849 hectares avec des impacts écologiques positifs. En Éthiopie, des pratiques comme

l'agroforesterie et le reboisement ont amélioré la couverture forestière. Le Togo a élaboré un plan d'action régional axé sur la biodiversité et la restauration des paysages via une agroforesterie communautaire. À Madagascar, le reboisement et la restauration des mangroves améliorent la biomasse, la structure des sols et la rétention d'eau. En Côte d'Ivoire, des espèces d'arbres diversifiées sont intégrées dans les plantations de cacao pour renforcer la biodiversité et la santé des sols. Au Bénin, des activités de reboisement autour de la rivière Mekrou se concentrent aussi sur la restauration des forêts-galeries et l'intégration d'arbres dans l'agriculture.

Les interventions RPF dans les régions F4F ont stimulé le développement socio-économique à travers diverses actions de renforcement des capacités et la création de petites entreprises, visant à améliorer les économies locales et le bien-être des communautés. Les activités du projet ont généré des opportunités d'emploi dans divers secteurs, dont la transformation du bambou, la production de plants, l'apiculture et la culture de la vanille. Des formations sur les pratiques agricoles durables et l'agroforesterie, organisées en Éthiopie, au Togo, à Madagascar, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, visent à renforcer les compétences locales et à autonomiser les communautés. Notamment, le développement des chaînes de valeur du miel au Togo, au Bénin, en Éthiopie et au Cameroun vise à accroître les revenus, en mettant l'accent sur l'inclusion des femmes et des jeunes dans l'entrepreneuriat. De plus, le projet en Côte d'Ivoire diversifie les plantations de cacao grâce à l'agroforesterie, ce qui devrait encore améliorer les ventes des producteurs et les opportunités de revenus durables.



Extraction du miel,
Préfecture de la Tchamba,
Togo
©Ousman Hunhyet